



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

parcs zoologiques

Question au Gouvernement n° 2388

Texte de la question

RENOVATION DU ZOO DE VINCENNES

M. le président. La parole est à M. Patrick Beaudouin.

M. Patrick Beaudouin. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

La France s'est résolument engagée dans une politique de protection de l'environnement et en a inscrit le principe dans la Constitution avec la charte de l'environnement.

L'annonce récente par votre collègue Mme Nelly Olin de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de la biodiversité donne un rôle central au Muséum national d'histoire naturelle en matière de recherche scientifique ; or, ces dernières années, ses moyens ont peu augmenté. En témoigne la grave crise qui touche le parc zoologique de Paris - ou zoo de Vincennes - dont la fréquentation est passée de un million de visiteurs dans les années fastes à trois cent mille.

Heureusement, grâce à une formidable mobilisation populaire, tant francilienne que nationale, le Gouvernement, je peux en témoigner, a su réagir en lançant un plan de rénovation d'envergure.

Je rappelle que le Muséum et le parc ont pour mission essentielle d'associer à la recherche la conservation et la reproduction d'espèces animales protégées, leur réintroduction dans les milieux naturels dans le monde entier, mais aussi l'éveil au monde animal de nos jeunes générations.

Le 3 décembre dernier, vous avez choisi le projet conçu par l'équipe d'architectes TN+, projet ambitieux répondant aux nécessités du futur zoo et qui en fera un établissement de référence mondial, comme l'a rappelé M. Alain Bougrain du Bourg, président du comité scientifique et du jury. Ce projet, véritable muséologie vivante du XXI^e siècle, liera développement durable et respect de la condition animale, les animaux étant présentés dans leur biotope.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous indiquer les prochaines étapes de la réalisation du plan de rénovation et, notamment, nous confirmer la mise en oeuvre d'un partenariat public-privé annoncé par M. le Premier ministre lors du comité interministériel d'aménagement et de compétitivité du territoire le 14 octobre dernier ? Pouvez-vous, en outre, nous confirmer que les missions de service public seront assumées par le personnel du Muséum et nous assurer que des mesures facilitant la vie quotidienne du zoo de Vincennes seront prises en attendant la reconstruction dans les deux ans à venir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche*. Monsieur le député, le zoo de Vincennes est un grand équipement scientifique auquel beaucoup de nos compatriotes sont très attachés. Chargé de la conservation des espèces, il a une mission éducative et pédagogique non moins importante. Et, tout comme dans d'autres domaines, on a trop tardé.

Un tiers de la surface du zoo a été fermée et la moitié des animaux ont été déplacés.

Or, grâce à des élus locaux, au premier rang desquels vous figurez, monsieur Patrick Beaudouin, le Gouvernement est en train de changer les choses.

M. Bernard Derosier. Ah !

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Ce sont 3,7 millions d'euros de crédits

d'urgence qui auront été consacrés au sauvetage du zoo de Vincennes pour les années 2004, 2005 et 2006. Nous travaillons à sa rénovation pour lui donner une nouvelle jeunesse.

M. Bernard Derosier. Ah !

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Il s'agit en effet d'un grand projet architectural arrêté il y a quelques jours avec Mme Nelly Olin, un projet novateur, respectueux de l'esprit d'origine du zoo de Vincennes, un projet qui garantit le bien-être des animaux. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

On évalue son coût à quelque 130 millions d'euros. En vue d'une réalisation rapide, nous avons opté pour un partenariat public-privé. Nous cherchons un partenaire pour assurer le financement de la construction et de l'entretien de ce grand équipement scientifique. (*Cris d'animaux sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Le zoo restera sous la tutelle scientifique, vous l'avez dit, du Muséum d'histoire naturelle qui assurera les missions scientifiques et les missions de service public, les soins aux animaux et la mission fondamentale de conservation des espèces. Quant à l'accueil du public, la pédagogie auprès des plus jeunes, ils resteront également l'apanage du Muséum.

L'ouverture est prévue pour l'année 2008 et nous espérons 1,4 million de visiteurs. Ici aussi, aux discours a succédé l'action, et l'action est en train de porter ses fruits. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2388

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 décembre 2005